



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 septembre 2017
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 7 septembre 2017, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire part de ce qui suit :

Le 7 septembre 2017, à 2 h 42 du matin, les avions militaires de l'ennemi israélien ont lancé une attaque perfide contre une position militaire de l'Armée syrienne proche de la ville de Massiaf (province de Hama). Le site visé a été touché par plusieurs missiles qui ont entraîné la mort de deux soldats et causé des dégâts matériels.

Cette nouvelle agression israélienne s'inscrit dans le cadre des tentatives désespérées que déploient les forces d'occupation israéliennes soutenant le terrorisme pour remonter le moral des organisations terroristes à leur solde qui exécutent sur le sol syrien les desseins hostiles d'Israël. Elle s'inscrit aussi en réaction aux succès importants que l'Armée arabe syrienne et ses alliés ont remportés dans la lutte contre le terrorisme et dont le plus récent a été la rupture du siège imposé depuis trois ans à la ville de Deïr el-Zor par l'organisation terroriste Daech.

Ces attaques israéliennes répétées qui sont devenues monnaie courante visent à protéger les terroristes du Front el-Nosra et de Daech. Il est inacceptable que le Conseil de sécurité n'ait jusqu'ici pris aucune mesure pour mettre fin à ces agressions éhontées, la question de la protection qu'Israël offre aux terroristes ayant été soigneusement passée sous silence.

Le Gouvernement syrien demande instamment au Conseil de sécurité de condamner les attaques israéliennes et d'agir de façon ferme et immédiate pour y mettre fin, conformément aux résolutions qu'il a adoptées relatives à la lutte contre le terrorisme et ceux qui le parrainent et le financent. La République arabe syrienne met en garde contre les lourdes conséquences que ne manqueront pas d'avoir les attaques terroristes israéliennes susmentionnées, qui font partie intégrante des crimes perpétrés par Daech et d'autres organisations terroristes et visent à enflammer et à faire exploser la situation régnant dans la région et dans le reste du monde.

S'en prendre à l'Armée arabe syrienne revient à soutenir directement le terrorisme dans la mesure où ce sont les forces armées arabes syriennes et leurs



alliés qui combattent le terrorisme au nom du monde entier. Il incombe donc au Conseil de sécurité et aux États ayant une influence sur Israël de condamner immédiatement ces agressions et d'y mettre un terme afin de préserver la sécurité et la stabilité et de protéger les peuples du monde contre le terrorisme.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Ministre plénipotentiaire,
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Mounzer **Mounzer**
